



photographie

De l'épreuve à la preuve

Le BAL, à Paris, propose une étonnante exposition de photographies et vidéos servant de pièces à conviction dans des procès ou des procédures internationales. Ou comment faire la preuve par l'image, de l'identification du D^r Mengele aux bombardements de Gaza.

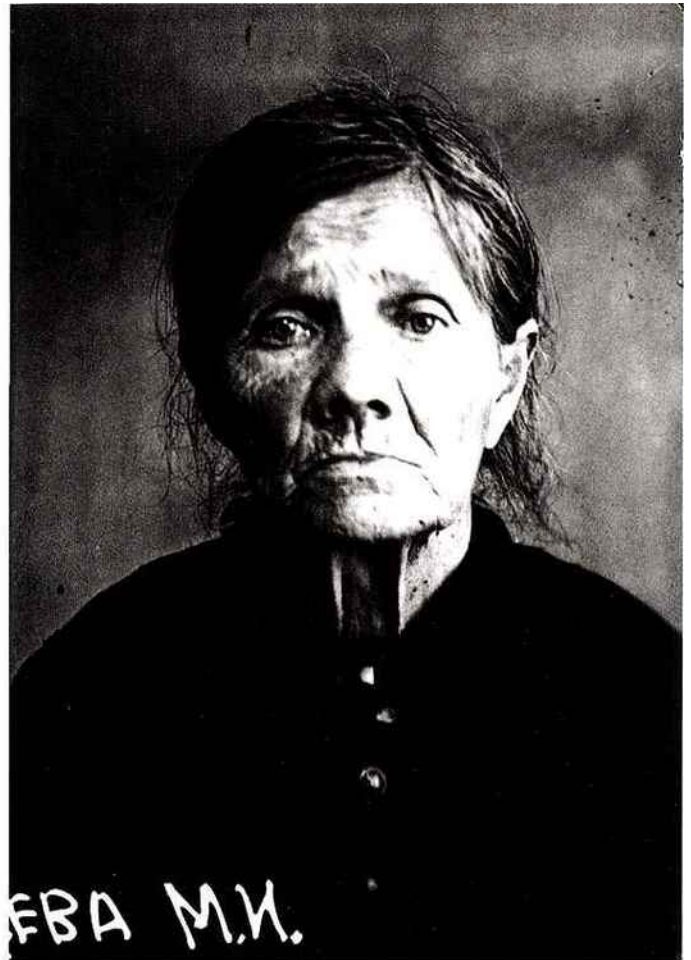
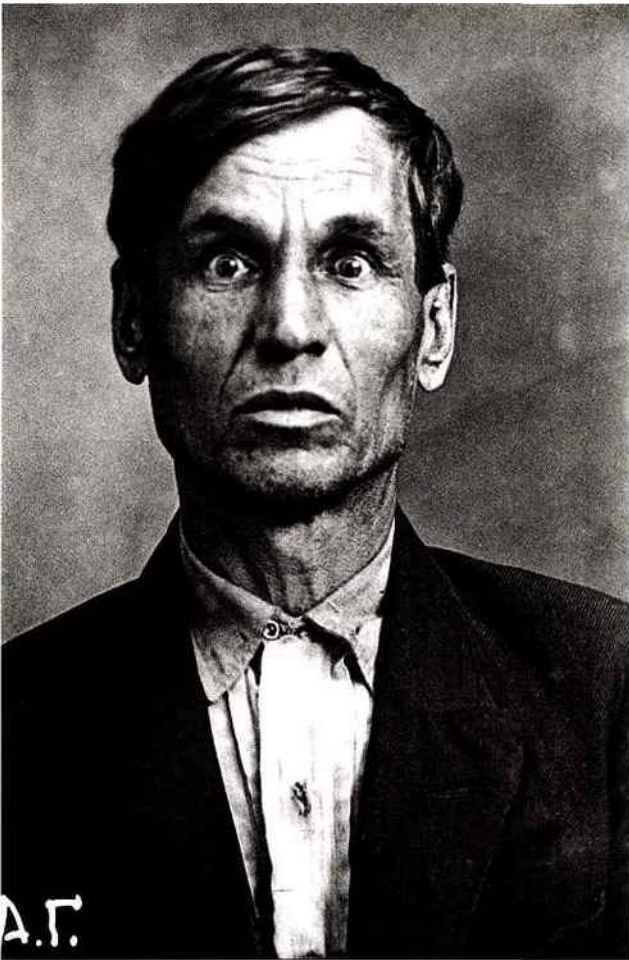
Texte NATACHA WOLINSKI



Ci-dessus : photographies de Joseph Mengele superposées sur des images de crâne supposé être le sien, laboratoire de l'Institut médico-légal de São Paulo, juin 1985 (©RICHARD HELMER, COURTESY MAIA HELMER 1985).
Page de gauche : Rodolphe A. Reiss, Appareil du système de photographie métrique de Bertillon, 18 octobre 1927, photographie (COLLECTION DE L'INSTITUT DE POLICE SCIENTIFIQUE DE LAUSANNE, DR. A. REISS, COLL. IPSC).

Ce sont des images qui ont marqué l'histoire du xx^e siècle. On y reconnaît le visage souriant de Josef Mengele, l'un des plus grands bourreaux de la Seconde Guerre mondiale, superposé à des radiographies de crâne. Étranges montages réalisés en 1985, quand la police brésilienne essaie de déterminer si le corps découvert dans une petite ville de la banlieue de São Paulo est bien celui du tortionnaire que l'on traque depuis quarante ans. À l'époque, les meilleurs médecins légistes du monde sont convoqués pour examiner les ossements et

les confronter aux photographies que l'on a de Mengele vivant. Les images, qui naissent de la surimposition du vif et du mort, de la chair et de l'os, de l'incarné et du désincarné, parlent. Elles confirment que le cadavre de Mengele a été retrouvé. Ces pièces à conviction figurent dans l'exposition « Images à charge » que présente le BAL à Paris. Pour Diane Dufour, directrice du lieu, elles ont constitué l'élément déclencheur d'un accrochage qui réunit, sous la forme de tirages, de projections, de vidéos et d'installations, des documents frappés du sceau de la mort :



Ci-dessus, à gauche: Alekseï Grigorievitch Jeltikov, russe, né en 1890 dans le village de Demkino. Quitte le VKP en 1921 en signe de désaccord avec la nouvelle politique économique du parti. Serrurier dans les ateliers du métro moscovite [...]. Arrêté le 8 juillet 1937. Condamné à mort le 31 octobre 1937. Exécuté le jour suivant. Réhabilité en 1957 (©SOCIETY MEMORIAL ARCHIVES MOSCOW).

À droite: Marfa Ilinitchna Riazantseva, russe, née en 1866 dans le village de Kosafort, sachant à peine lire et écrire, sans parti, retraitée [...]. Arrêtée le 27 août 1937. Condamnée à mort le 8 octobre 1937. Exécutée le 11 octobre 1937. Réhabilitée en 1989 (©SOCIETY MEMORIAL ARCHIVES MOSCOW).

clichés aériens de villes rasées par les bombardements en 1916, images prises lors du procès de Nuremberg en 1945, clichés du suaire de Turin...

Comprendre les images

« Tout est parti du cas Mengele, explique Diane Dufour. À partir de ce dernier, je me suis intéressée à la façon dont les experts, lorsqu'ils sont convoqués par les États, les tribunaux ou les ONG, construisent des protocoles visuels pour renforcer le statut de preuve de l'image. » Comment transformer des images en documents à charge? Comment leur donner leur plein impact? Tel est ici le propos de Diane Dufour, qui s'est associée à sept autres commissaires pour faire le tour de la question. Historiens, conservateurs, chercheurs, experts, chacun a produit des documents qui mettent en jeu une science

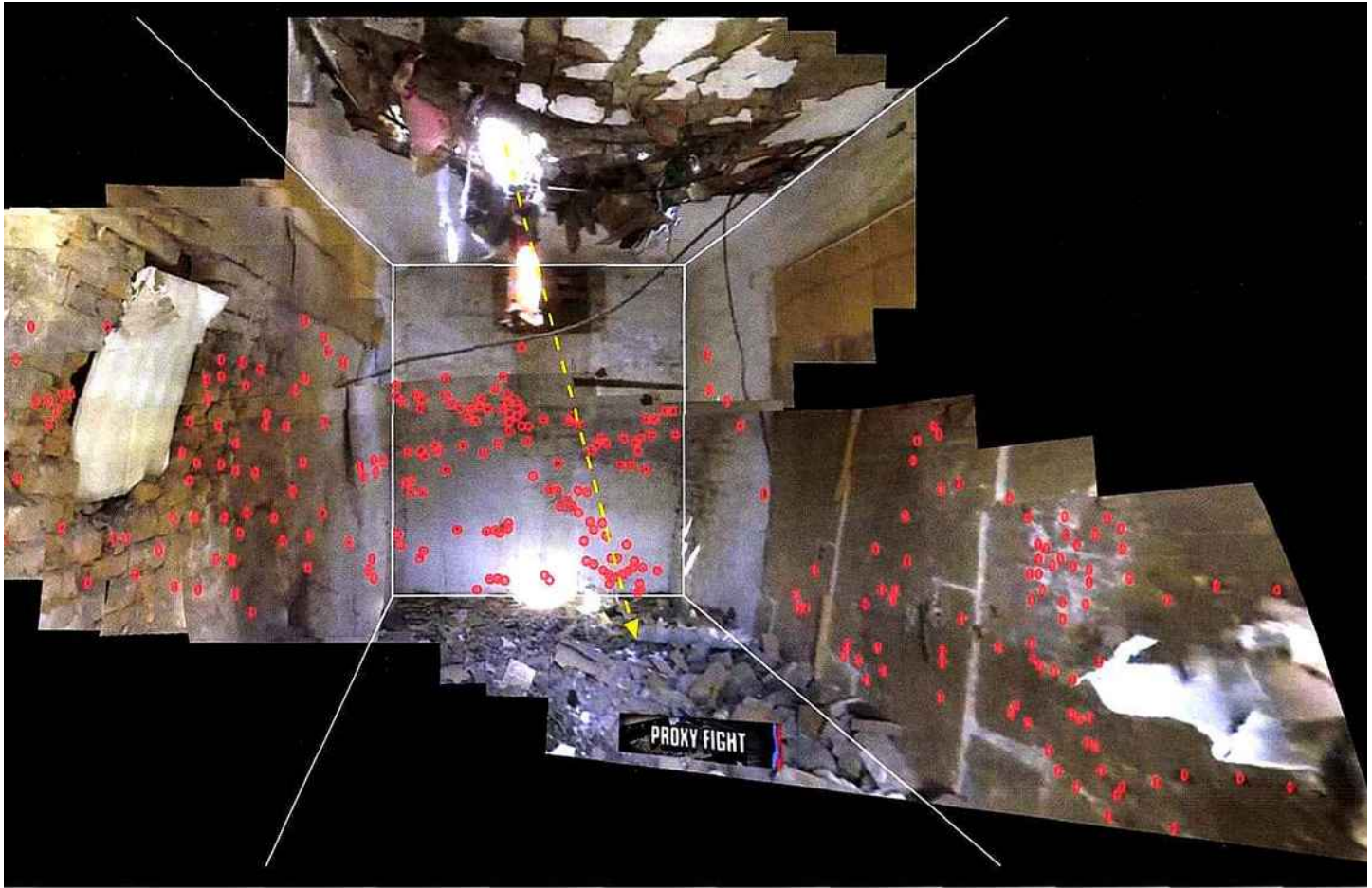
baptisée « forensique » (du latin *forum*, la place publique qui faisait office de lieu de jugement chez les anciens). Née il y a plus d'un siècle, cette science de la criminologie a pris toute son ampleur depuis quelques décennies seulement. Dans un monde où l'on se défie de plus en plus des images, sujettes à manipulations, et des témoignages, frappés de subjectivité, la forensique s'attache désormais à trouver des preuves dans les objets, les lieux, les scènes de crimes elles-mêmes.

Alphonse Bertillon est l'un des premiers à la pratiquer, au détour du xx^e siècle, lorsqu'il invente la photographie métrique de scènes de crime. De *L'Assassinat de M^{me} Langlois* à *L'Affaire Colombes*, l'exposition montre une quinzaine d'étonnantes vues de cadavres prises en plongée avec un appareil posé sur un pied de plus de deux mètres.

Ces images de corps violents sont contre-collées sur des cartons munis de graduations centimétriques et d'échelles métriques. « Ces cartons sont tout aussi importants que les images. Car c'est l'ensemble du protocole qui permet de déterminer la position du cadavre ainsi que la situation d'armes, d'objets ou de traces éventuelles qui constituent des indices pour le criminologue, et ensuite pour les juges et les jurés, explique Diane Dufour. Voir n'est pas quelque chose qui se donne d'emblée. Une image ne se lit que si on la comprend. Alphonse Bertillon l'a pressenti avant tout le monde. »

Le choc des photos

L'un des exemples les plus marquants de l'exposition est constitué par une autre série d'images, plus récente, prises à Gaza après les attaques israéliennes de 2008-2009. Au



Ci-dessus: images prises à Gaza après les attaques israéliennes de 2008-2009, rassemblées par les autorités palestiniennes dans un *Livre de la destruction* (©FORENSIS ARCHITECTURE/EYAL WEIZMAN).

cours de ces attaques, quinze à vingt mille bâtiments ont été détruits ou endommagés. Pour attester de l'ampleur des dommages, les autorités palestiniennes ont constitué ce qu'elles ont appelé un *Livre de la destruction*, qui compile les photographies de milliers d'édifices associés à un code, tenu par le photographe devant l'appareil au moment de la prise de vue, et à une légende précisant à chaque fois le mode de destruction : « bombardé depuis les airs », « bombardé au sol », « frappé indirectement »... Si ces images frontales, prises avec des appareils numériques de basse qualité, ne sont guère éloquentes – rien ne ressemble plus à un bâtiment en ruines qu'un autre – l'ensemble du dispositif, lui, fait sens et peut permettre, un jour, que ces clichés servent de pièces à conviction pour de futures réparations devant une cour de justice internationale.

Cette série, et d'autres, qui visent à identifier les victimes de la terreur stalinienne dans les années 1930, ou à documenter une attaque de drone en 2012 dans une ville du Pakistan, s'imposent avec une force qui est celle de l'évidence. Toutes redonnent confiance dans le document visuel à une époque où l'on a tendance à dénoncer les falsifications et trucages en tous genres qui ont altéré l'histoire. Si la science forensique mise en lumière par l'exposition vise à tirer au mieux parti des images, à les « manipuler », il s'agit là de le faire au nom de la vérité et non du mensonge. Même si, précise Diane Dufour, « l'exposition ne prétend en aucun cas que la photographie dit la vérité. Elle établit au contraire que même les images qui semblent les plus évidentes (celles des charniers d'Auschwitz par exemple) ne disent rien a priori, et qu'il faut les faire " parler " ».

C'est parce que les images contiennent en elles-mêmes une part de doute que le protocole est nécessaire. Ce qui m'intéresse avec cette exposition, c'est de sonder ce doute, et c'est finalement de mettre le spectateur en position d'expert qui doit transformer ce doute en certitude ».

À VOIR

●●○ L'EXPOSITION « IMAGES À CHARGE. LA CONSTRUCTION DE LA PREUVE PAR L'IMAGE », Le BAL, 6, impasse de la Défense, 75018 Paris, 01 44 70 75 50, du 4 juin au 23 août. +d'infos : <http://bit.ly/7381bal>

À LIRE

LE CATALOGUE, ouvrage collectif avec des contributions de Christian Delage, Diane Dufour, Tomasz Kizny, Luce Lebart, Anthony Petiteau, Dominique Roynette et Eyal Weizman, co-édition Le BAL/ Éd. Xavier Barral (224 pp., 270 ill., env. 39 €).